

Compte rendu CGT du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DRFiP 67 du 18 novembre 2024

Vous trouverez ci-jointe la déclaration liminaire de la CGT.

I – Approbation des PV du CSAL du 11/04/2024 : La CGT ainsi que les autres OS votent pour.

II – Nouvelle tentative de suicide à la DRFiP67

Les Organisations Syndicales (OS) ont été informées d'une nouvelle tentative de suicide de collègue sur son lieu de travail à la DRFiP67, la seconde cette année. Elles ont rappelé la responsabilité de l'employeur dans la protection et la sécurité de ses agents et ont demandé la réunion rapide d'une Formation Spécialisée, conformément au règlement intérieur, en associant notamment la médecin de prévention. Cela afin de tirer les enseignements nécessaires et afin de prévenir de tels drames à l'avenir. Une Formation Spécialisée exceptionnelle se tiendra le 2 décembre.

III – Fin de certification des comptes européens : conséquences RH et sur les emplois

Cette mission a été exercée jusqu'au printemps 2024 par un cadre A de la DRFiP 67 qui a ensuite participé au mouvement local puis affecté dans le service de contrôle fiscal de la DRFiP 67 au 1^{er} septembre 2024. L'emploi lié à cette mission désormais close serait supprimé lors d'un prochain Projet de Loi de Finances (2026 ou 2027).

IV – Réforme de structure : changement de commune d'implantation de la trésorerie du SDEA Alsace-Moselle (pour avis)

Les agents de la trésorerie du SDEA vont déménager au 35 Vosges Strasbourg durant la première quinzaine du mois de juin 2025 (au 3^{ème} étage, dans l'ancien local du concierge et dans 2 bureaux contigus actuellement occupés par la DIRCOFI). Les agents qui suivent la mission et dont la distance entre domicile et lieu de travail augmente pourront bénéficier d'une prime de restructuration de service d'un montant forfaitaire de 1 250 €. Mais ils ne bénéficieront d'aucune priorité pour réorganisation de service et ne participeront pas au mouvement local de mutation 2025 sauf s'ils désirent quitter leur service. Les OS demandent que la direction soit conciliante avec les demandes de télétravail plus larges des agents qui résulteraient du déménagement et évoquent l'éloignement du lieu de travail par rapport à leur domicile comme détérioration de leurs conditions de travail. L'attribution d'un box d'accueil spécifique au RDC du 35 Vosges est encore en discussion (un groupe de travail intégrera les besoins d'accueil de la Trésorerie du SDEA pour l'accueil du public ainsi que celui du SGC Eurométropole).

Vote : abstention de la CGT et de la CFTC, vote contre de la CFDT, Solidaires et FO.

Motivation du vote CGT : Il n'y a pas de suppression d'emplois pour le service mais une dégradation prévisible des conditions de travail pour nombre d'agents (pas de parking gratuit et éloignement du lieu de travail).

V – Rapport d'activité 2023 de la DRFiP (pour information)

Ce rapport comprend de nombreuses informations et les chiffres montrent l'intensité et la diversité de l'activité de notre direction locale et de ses agents. La CGT considère que ce rapport annuel ultra positif occulte les difficultés rencontrées dans les services. Ainsi, les problèmes mentionnés dans les fiches de signalements collectives de 2023 ne se sont pas réglés par un passage rassurant de la direction. Il est utile de mentionner que plusieurs contractuels recrutés ont démissionné à leur initiative ou n'ont pas terminé leur contrat à l'initiative de la direction. Pour la CGT, l'attractivité de la DGFiP passe aussi par de meilleures conditions de travail.

VI – Campagne de recrutement des apprentis et d’agents contractuels pour 2024 (pour information)

Apprentis : 45 candidatures pour 12 recrutements effectifs en 2024. Se rajoute à cela 7 apprentis recrutés en 2023 dont 3 ont rompu leur contrat.

Contractuels : 20 recrutements opérés (7 B et 13 C) sur 241 candidatures enregistrées en 2024. Ces contractuels se répartissent dans différents services du département : Direction, SIP, SGC, SDIF, T. des HUS, Trésorerie Amendes (suite à une démission récente dans ce service, une nouvelle demande de recrutement sera faite début décembre 2024).

VII – Bilan de la campagne IR 2024 et présentation de la campagne des avis d’imposition 2024 (pour information)

Campagne IR 2024 : peu de nouveautés législatives et applicatives mais la fiabilisation de l’occupation des locaux s’est poursuivie durant cette campagne. Les déclarations d’Impôt sur le Revenu à retraiter par les services sont plus nombreuses que les années précédentes. L’accueil physique et le flux e-contact de 2024 était moins important qu’en 2023 (année de la mise en place catastrophique de l’application « GMBI ») alors que les partages d’écran et les « chats » ont augmenté.

Campagne des avis 2024 : elle a notamment permis la collecte des coordonnées bancaires, la mise à jour en temps réel de la situation de famille, la promotion du paiement dématérialisé. Les OS rappellent que suite à des problèmes informatiques (bugs) rencontrés fréquemment en 2024, des usagers ont eu à tort des THLV (taxe d’habitation sur les locaux vacants) alors qu’ils avaient signalé leur situation dans GMBI. Ce qui génère des difficultés dans les services et de l’exaspération chez les usagers. Une liste d’erreurs THLV à retraiter par dégrèvement sera transférée dans les SIP.

Appels téléphoniques vers les SIP lors du renfort téléphonique national : les SIP n’étaient pas compétents pour la plupart des questions de taxe foncière. La direction a pris note pour la prochaine fois.

La disparition du talon d’encaissement auparavant fourni avec l’avis de paiement a entraîné un **transfert important de chèques du centre d’encaissement vers les SIP** et une hausse de travail pour les agents du service.

VIII – Réponses aux principales questions diverses

- **Le SIE de Strasbourg** déménagera en novembre 2025.
- La Direction rembourse les **frais de missions** sans attendre la note de service de la DG portant application du décret du 6 juillet dispensant de fournir certains justificatifs.
- **Trésorerie Amendes** : un groupe de travail planche sur le sujet des conséquences du transfert de la caisse résiduelle dans le service (affluence, gestionnaire de file d’attente, acoustique, sécurisation de la caisse, horaires d’ouverture...).
- **SGC Eurométropole** : Les bons de secours versés aux personnes en difficulté pourraient être récupérés par la ville de Strasbourg.
- **PCE de Strasbourg** et réduction de leurs missions ? Une note nationale sortirait en fin d’année 2024. La direction fera un état des lieux des missions et des résultats du PCE de Strasbourg. Mais aucune modification de missions n’est actée.
- **SIP Eurométropole** : un appui d’encadrement (intérim) est prévu suite au départ à la retraite du chef de service.
- **SIP de Wissembourg** : une équipe de soutien (dont certains membres de l’EDR) épaulera le service pour effectuer l’arrêté comptable de fin d’année.
- **Simonis** : la réflexion continue sur le projet de parking sur le site (il n’est pas abandonné).

Vos représentants CGT en CSAL : Sylvie LANGENBACHER et Gilles STREICHER

N’hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l’intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 : cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr